Majestic, un hôtel fier de son histoire

L’hôtel Majestic de Tunis a fêté le 1er octobre ses 101 ans d’existence ; un âge vénérable qui en fait le plus ancien hôtel de Tunis encore en activité.

Le Majestic était autrefois un des plus prestigieux hôtels de la capitale et a accueilli jusqu’au début des années 1960 les invités officiels du Président Bourguiba. De grands artistes français et étrangers, venus en Tunisie pour y donner concerts et récitals, y ont également logé : Brassens, Barbara, Aznavour, les Platters, Luis Mariano, Bécaud…

Sa rénovation a permis de retrouver l’esprit de l’hôtel historique, un style fin 19e mâtiné d’Art Nouveau avec quelques meubles et boiseries d’époque. Situé dans un des quartiers les plus emblématiques de la capitale, gardant un charme particulier évoquant le Tunis Belle Epoque, cet hôtel confirme son attachement à ses racines et à son histoire.

Tunisia Awards : l’échec du système Karboul

L’échec de l’événement Tunisia Awards est celui d’un système basé sur le paraître et les paillettes, l’improvisation et l’esbroufe : Mme Karboul et son équipe ne sont tout simplement pas à la hauteur de la tâche. Comment expliquer qu’un événement si important, ne serait-ce qu’aux yeux de la Ministre elle-même, ait eu à souffrir de tant de problèmes d’intendance relatés par la presse (invités oubliés à l’aéroport pendant 2h30, absence de réservations d’hôtels… voir notamment **l’article de Tunisiens du monde**) ?

Il est clair que la machine du ministère et de l’ONTT est définitivement

grippée. Comment peut-il en être autrement quand les décisions au sein du ministère se concentrent entre des mains si peu expérimentées, à commencer par la Ministre elle-même ? Comment peut-il en être autrement quand la Direction centrale du marketing est “gelée”, et ses trois directions gérées directement par la Directrice générale de l’ONTT ? Il est clair que l’intendance ne suit pas, et que la Ministre, toute spécialiste du coaching qu’elle est, n’arrive pas à faire faire à ses subordonnés les plus élémentaires de leurs tâches : un accueil à l’aéroport, un transfert ou une réservation d’hôtel.

Un comble pour une administration qui compte à son actif de biens plus grands évènements, et qui a sous sa tutelle plusieurs agences de voyages spécialisées dans l’évènementiel. Des agences de voyages dont on se demande la raison pour laquelle elles ont été exclues des prix décernés. De même, un prix “Ibn Batouta” (ou même “Ibn Khaldoun”) pour l’agence ayant développé le plus le tourisme maghrébin aurait été le bienvenu.

Emoi et moi

Le vrai travers de Mme Karboul est certainement son ego démesuré ; sa “petite personne”, sa “petite carrière” deviennent des critères de gestion et d’avancement des projets.

En effet, parmi les absents à ce grand raout des Tunisia Awards, il y a bien sûr Angelina Jolie – même si sa venue relevait plus du canular que d’un projet concret. Mais il y a aussi Mehdi Ben Cheikh, l’organisateur de l’événement de Street Art Djerbahood. Une absence qui fait suite à celles d’Amel Karboul et de Mourad Sakli lors de l’inauguration de cet événement à Djerba, et qui pourrait expliquer l’attribution du prix de l’événement culturel de l’année aux Dunes électroniques.

Drôles de ministres, et drôle de jury, qui voient de la culture dans un rassemblement de jeunes et de canettes de bière (on ne sait pas s’il y avait plus de jeunes ou de canettes), et qui s’abstiennent d’honorer un rassemblement des représentants du mouvement artistique le plus en vogue à l’échelle planétaire pour la simple raison que son organisateur ne fait pas assez de courbettes et ne se laisse pas déposséder de son projet. Pourtant, les chiffres sont sans appel : Djerbahood (lire **nos articles**) récolte plus de 700 articles élogieux dans des médias prestigieux comme le New York Times, Le

Monde ou Arte TV. Des retombées qui rivalisent et dépassent celles de tous les évènements produits par le ministère durant l'année.

A moins que le ministère ne veuille cautionner que les projets les plus coûteux pour le contribuable. En effet, Djerbahood n'a coûté que 120 000 DT au Fonds de compétitivité ; qui plus est, un montant accordé sur l'insistance personnelle de l'ancien président de la FTH, Mohamed Belajouza, lui-même sponsor de Djerbahood à travers ses hôtels Seabel ainsi que bien d'autres hôteliers. Tandis que les Dunes électroniques étaient subventionnées à hauteur de 600 000 DT par le ministère alors que l'entrée en était payante (40 DT), comme l'a écrit le Syndicat des inspecteurs de l'ONTT.

Quant à l'auteur de ces lignes, il ne regrette pas d'avoir consacré sa soirée du samedi à regarder un film dont le titre s'avère prémonitoire : « Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu ! ».

Lotfi Mansour

Djerbahood : la magie a opéré

Si les ministres étaient absents au vernissage de la manifestation Djerbahood, la réussite, elle, était bien au rendez-vous.

On ne s'attardera pas sur les raisons qui ont motivé l'absence des ministres du Tourisme et de la Culture à la journée d'inauguration de Djerbahood. On constate simplement que le pari de Mehdi Ben Cheikh d'en faire une manifestation internationale et populaire à la fois est un pari gagné.

Réunir les habitants d'un village de Djerba, des artistes, des amateurs d'art et des journalistes du monde entier autour d'œuvres de Street art était une gageure sur laquelle on n'aurait pas parié un dinar. Un projet qui n'aurait jamais pu voir le jour, si ce n'était l'obstination d'un galeriste et le soutien de quelques mécènes qui ont compris tout de suite l'intérêt de ce projet pour l'image du pays.

*(Lire **notre article sur Djerbahood**)*

Parmi ces mécènes, le monde du tourisme était bien représenté : Jamel Mzabi et René Trabelsi étaient parmi les premiers soutiens à ce projet, des hôtels y ont contribué aussi (Seabel, Radisson…). Sans oublier le rôle décisif de l'ancien ambassadeur de Tunisie à Paris, Adel Fekih, et de l'homme d'affaires et ancien ministre du Tourisme Mehdi Houas. Ce dernier nie avoir eu un quelconque mérite à figurer parmi les premiers soutiens de Djerbahood : *« La crédibilité du projet et de Mehdi Ben Cheikh ne me laissaient pas le choix »*, s'amuse-t-il à dire aujourd'hui.

C'est donc à une vraie fête populaire qu'on a pu assister en guise de vernissage. Les invités se sont mêlés aux touristes tunisiens, et les chants improvisés se mélangeaient aux slogans de manifestants venus de Houmt-Souk clamer leur colère contre le gouverneur de Médenine. Le résultat en a été un village sublimé, devenu l'espace de quelques heures lieu de détente et d'entente entre tous. *« C'est la première fois que je me sens en vacances à Djerba »*, nous a avoué un hôtelier de l'île, tandis qu'un Djerbien confessait : *« J'avais oublié que la place de l'Indépendance était aussi belle »*.

Cette place, plantée d'arbres et bordée d'une jolie arcade, semble à présent promise à une nouvelle vie car des projets de restaurants et de boutiques y sont en cours. Ils s'ajouteront aux nombreux gîtes et maisons d'hôtes d'Erriadh (Dar Bibine, Safran…), aux nouvelles boutiques d'artisanat et de design (Hara'In, Dyghet), à la boutique-galerie d'art qui vient d'ouvrir ses portes (G2L Concept Store, dont la façade s'est ornée d'un superbe "calligraffiti" de l'artiste eL Seed grâce à Djerbahood), au nouveau marché bio, sans oublier l'hôtel de charme Dar Dhiafa… Le village semble donc bien en voie de gentrification, ce processus par lequel un quartier ancien, réhabilité, devient à la mode et attractif pour de nouvelles populations.

Ainsi, en plus de l'objectif artistique de faire de Djerbahood le plus grand musée à ciel ouvert au monde, Mehdi Ben Cheikh a réussi un pari social et touristique auquel il n'était pas tenu. On pourra peut-être dire un jour qu'un galeriste parisien a vu plus loin que des ministres, et que des privés ont permis d'accomplir ce dont l'administration a été incapable.

Des éclairages ont été spécialement disposés le long du parcours.

Sur la Place de l’Indépendance, une animation improvisée. Le vernissage a été une occasion de rencontres, de mélanges… et pour une manifestation contre la crise des déchets…

Avec sa superbe arcade, la Place de l’Indépendance est le cœur du village.

L’organisateur, Mehdi Ben Cheikh, a répondu à la presse entouré de deux de ses principaux soutiens, Adel Fekih (à g.) et Mehdi Houas.

Khemaïs Boubtan et René Trabelsi, deux fidèles défenseurs de Djerba…

La FRH Djerba annonce le boycott des taxes

A Djerba, les populations manifestent, les patrons font grève et les hôteliers optent pour la résistance civique. Pendant ce temps, le gouvernement est inaudible et la ministre du Tourisme fait l'autruche.

Comme nous l'annoncions la semaine dernière (lire **notre article**), la Fédération régionale de l'hôtellerie (FRH) de Djerba a confirmé hier la suspension du paiement de la taxe hôtelière et de la TCL.

C'est lors d'une conférence de presse tenue hier à Tunis que Jalel Henchiri, président de la FRH Djerba *(photo, à gauche)*, accompagné de son secrétaire général, Farhat Ben Tanfous, a annoncé la décision d'une majorité des membres de la fédération de ne plus s'acquitter des taxes hôtelières et de la TCL à partir de ce mois, jusqu'à ce que le problème des ordures dans l'île ait trouvé une solution. *« C'est en organisme responsable que nous avons choisi*

ce moyen de protestation pour ne pas avoir à descendre dans la rue », a précisé J. Henchiri.

Cette « *mesure suspensive* », a-t-il continué, bénéficie du soutien de 80% des hôteliers de la région qui ont été acculés à cette « *action civique* » après avoir tenté en vain d'attirer l'attention des autorités depuis des mois. Une action qui « *bénéficie aussi du soutien de toute la société civile de Djerba* », ont insisté les représentants de la FRH. Après les manifestations de colère menées par les populations à Houmt-Souk dimanche dernier, on s'attend aujourd'hui jeudi à une marche populaire et à une grève à laquelle a appelé l'UTICA régionale.

Si le gouvernement semble manifester sa volonté de trouver des solutions à ce problème, les promesses faites au début de cette semaine ne trouvent pas encore d'application sur le terrain. Le ministère du Tourisme quant à lui est inscrit aux abonnés absents ; ni les manifestations des populations, ni cette décision de boycott des taxes par les hôteliers ne semblent susciter de commentaires de sa part.

La ministre du Tourisme, qui devait inaugurer l'œuvre de street art Djerbahood à la fin de cette semaine, a dû annuler son déplacement pour ne pas avoir à affronter la colère des habitants. Courage, fuyons !

PALMGITE Tozeur : un Ibis à la tunisienne

Les touristes sont peut-être les plus impatients de le voir ouvrir. L'hôtel PALMGITE n'attend plus qu'une ultime intervention de la STEG pour accueillir ses premiers clients. Mais déjà, le bouche-à-oreille a fonctionné et des Algériens de passage à Tozeur viennent s'enquérir de la date d'ouverture.

L’engouement pour le premier hôtel économique de qualité de la région tient à son concept (voir **notre article**), qu’on pourrait résumer par la formule : « le confort d’un grand hôtel à petit prix ». En effet, la chambre est proposée à 59 dinars en double et à 79 dinars en triple, ce qui en fait un établissement idéal pour les familles et les touristes en quête de découverte du Sud tunisien, ou de passage vers d’autres régions.

Sa cafétéria-snack, déjà ouverte, offre aux locaux et aux touristes un lieu de rencontre et de détente pour un thé, un beignet au petit déjeuner ou une pizza le soir.

D’une capacité de 19 chambres et une suite, le PALMGITE a nécessité un investissement total de deux millions de dinars. Il représenterait pour son promoteur, Mongi Loukil, le premier maillon d’une chaîne d’hôtels d’étape qui s’implanteront notamment dans le Nord-Ouest et le Sud tunisiens pour répondre aux besoins d’hébergement à petits prix des touristes.

En somme, ce nouvel hôtel a été pensé comme « un Ibis à la tunisienne », d’où le soin apporté à la literie et au confort des chambres. On lui espère le même succès – même s’il n’aspire pas au même développement.

Syphax : le mystère du Tunis-Montréal

Le vol Tunis-Montréal n’existe plus, sauf pour M. Mohamed Frikha…

Le dernier communiqué de la compagnie Syphax Airlines, daté du 5 septembre, démentait les informations annonçant l’annulation du vol Tunis-Montréal après le 19 septembre, préférant parler de *« régulation de certaines dates de ses vols »*.

Pourtant, en appelant aujourd’hui aussi bien les agences Syphax que d’autres agences de voyages, la réponse est sans ambiguïté : ce vol n’existe plus et personne ne sait quand il reprendra. Certaines agences de voyages indiquent même que les voyageurs du vol du 11 septembre ont déjà été redirigés vers la RAM.

Une réalité que seule la direction de la compagnie s’obstine à nier. A toute demande de réservation pour Montréal, le site internet de Syphax continue de répondre par le message : *« Le traitement de votre demande pose quelques difficultés »*…

Retard à l’allumage ou dédain envers les clients ? Seul Mohamed Frikha, encore PDG de la compagnie jusqu’au 15 octobre, pourrait répondre à cette question.

LM

La FTH et l’UGTT unis contre l’AMC

Face au gouvernement qu’ils soupçonnent de vouloir passer en force la loi sur l’AMC, les syndicats ouvrier et patronal haussent le ton lors d’une conférence de presse commune.

La loi sur la création de la société de gestion d’actifs, ou AMC (Assets Management Company), pourrait être votée avant la fin de ce mois. Un vote qui, pour Radhouane Ben Salah, président de la FTH, créerait *« une situation catastrophique »* pour le secteur, selon les termes qu’il a employés lors de

la conférence de presse commune tenue aujourd’hui avec l’UGTT.

Le président de la FTH est rejoint dans ce constat par Belgacem Ayari *(photo, à g.)*, secrétaire général adjoint de l’UGTT, qui souligne le manque de transparence qui a prévalu dans l’élaboration de cette loi. *« Le gouvernement agit sans consultation des partenaires sociaux »*, précise celui-ci, avant d’ajouter : *« S’il agit ainsi, c’est qu’il a quelque chose à cacher ; cette méthode ouvre la porte à toutes les suppositions »*.

Son collègue Habib Rjeb, en charge du secteur des services à la centrale syndicale, n’a pas eu ces précautions langagières et a décrit cette loi comme *« un complot contre le secteur du tourisme et ses travailleurs ».*

La FTH, pour sa part, a présenté une étude détaillant les manquements et dangers de la future loi. Son président a toutefois précisé que l’AMC pourrait contribuer à la résolution du problème de l’endettement à condition de *« délimiter ses attributions et de déterminer son périmètre d’action »*. Une des maladresses de cette future loi, soulignée par Habib Bouslama, président de la FRH Hammamet, est qu’elle prétend s’appliquer sur toutes les dettes accusant trois ans de retard à partir de la date de création de l’AMC. Une telle mesure, si elle est appliquée, mettrait sous la coupe de l’AMC des hôtels qui ont vécu les difficultés postrévolutionnaire à partir du mois d’août 2011, soit le plus grand nombre des établissements du pays.

UGTT et FTH ont appelé le gouvernement à ouvrir le dialogue avec les partenaires sociaux pour mieux préparer la loi sur l’AMC. Pour les deux syndicats, cette conférence de presse est la première des actions qu’ils mèneront ensemble. Sera-t-elle suivie d’une grève générale du secteur du tourisme ? A cette question, Belgacem Ayari a répondu : *« Si le gouvernement veut une grève générale, il aura une grève générale ».*

Lire aussi notre article ***“Future AMC : massacre à la tronçonneuse”*** *et notre* ***entretien avec Laurent Gonnet de la Banque Mondiale****.*

Christian Blanc, PDG de Syphax Airlines

Mohamed Frikha cède son poste de PDG de Syphax Airlines à Christian Blanc, ancien PDG d'Air France .

Selon un communiqué reçu aujourd'hui de la compagnie Syphax Airlines, Mohamed Frikha cède son poste de PDG à Christian Blanc, ancien PDG d'Air France dans les années 1990.

Le communiqué précise : *« Le conseil d'administration de la compagnie Syphax Airlines s'est réuni le mercredi 10 septembre 2014 suite à la convocation faite par son Président Directeur Général. Vu ses engagements personnels, Monsieur Mohamed Frikha a exprimé sa volonté de démissionner de son poste de Président Directeur Général afin de se consacrer à ses engagements citoyens et de préserver les intérêts de la compagnie et ceux de ses actionnaires. »*

Le communiqué poursuit : *«Le conseil d'administration se félicite de la nomination de Monsieur Christian Blanc, expert de renommée internationale et ancien dirigeant dans le domaine de l'aviation civile, en qualité de nouveau Président Directeur Général de la compagnie Syphax Airlines pour continuer le développement stratégique et le renforcement du management de la compagnie. »*

Déchets à Djerba : les professionnels se rebiffent

La fédération hôtelière de Djerba-Zarzis appelle au boycott des taxes hôtelières et environnementales tant que le problème des déchets ne sera pas réglé…

Devant l'accumulation des détritus et la dégradation continue de la situation environnementale, la Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Djerba-Zarzis réagit devant ce qu'elle considère comme *« un gâchis environnemental à même de compromettre la pérennité de l'activité touristique »*.

En effet, la FRH appelle dans un communiqué adressé à ses adhérents *« tous les opérateurs et surtout hôteliers à s'abstenir de payer la taxe hôtelière de 2% et la TCL de 0,2% »*. Ce boycott devrait devenir effectif à partir de ce mois et *« jusqu'à ce qu'on commence un traitement rigoureux des déchets dans la région »*, explique le communiqué.

Mohamed Amouri : l'Hasdrubal maintient le cap

Si la chaîne Hasdrubal connaît des difficultés de trésorerie communes à l'ensemble de l'hôtellerie, son fondateur Mohamed Lamouri, remis de sa maladie, défend avec fougue ses choix d'une hôtellerie de qualité.

La mise en vente de l'Hasdrubal Djerba a pu susciter des interrogations sur la santé de la chaîne Hasdrubal et plus précisément sur la justesse du choix de l'hôtellerie de luxe dans une destination de plus en plus ancrée dans une offre "moyen et bas de gamme".

Rencontré au siège de la SET, le PDG et fondateur de la chaîne Mohamed Amouri, remis de sa maladie, s'amuse de la question. *« La conjoncture est mauvaise. Nous pourrons céder un actif pour renflouer notre trésorerie, mais nous ne changeons pas de cap »*, assène-t-il. Pour ce pionnier de l'hôtellerie haut de gamme en Tunisie, les hôtels low cost ne sont en fait qu'une tromperie du client, et le All inclusive est *« une négation du service au client, et donc de l'hôtellerie même »*. Car pour Mohamed Amouri, le tourisme n'a d'avenir que dans le service au client ; changer cela revient à *« ajouter de la misère à la misère »*.

« D'ailleurs, se demande-t-il, notre pays a-t-il vraiment le choix ? La clientèle haut de gamme est la seule qui peut sécuriser l'avenir du secteur, ce n'est pas une clientèle qui nous vient par défaut, c'est une clientèle fidèle qui échappe aux TO classiques. Depuis la révolution, nos clients revenants représentent 60% de l'ensemble alors qu'ils n'étaient que 30%

auparavant ». Chiffres à l'appui, M. Amouri reprend sa plaidoirie en faveur d'une hôtellerie de qualité : *« De 300 000 DT lors de notre premier hôtel à Kantaoui au début des années 80, nous en sommes à 250 millions d'investissement à ce jour ; cet argent a bel bien été généré par nos hôtels »*, tient-il à préciser. Et si l'occupation n'est pas au rendez-vous depuis la révolution, Mohamed Amouri n'en a cure : *« On ne perd pas d'argent et nos recettes moyennes par nuitée restent acceptables »*, soutient-il (il nous tend un relevé des chiffres des hôtels pour la période allant de janvier à juillet : la recette moyenne de l'Hasdrubal Hammamet est de 296 DT, et elle est de 341 DT pour l'Hasdrubal Prestige).

Pas d'inquiétude donc pour la chaîne Hasdrubal, qui réfléchit déjà à son développement. *« L'option hôtel de ville figure parmi nos choix de développement »*, affirme Raouf Amouri, Directeur Général des hôtels Hasdrubal. Affirmation à propos de laquelle son père éprouve le besoin de préciser : *« à condition que les dirigeants du pays nous laissent travailler comme nous l'ont fait Bourguiba et Ben Ali »*. Cette précision nous renvoie au rôle de l'administration du tourisme qui est, selon M. Amouri, *« de permettre aux entrepreneurs de faire ce qu'ils savent faire mieux que quiconque : investir, créer des emplois et de la valeur ajoutée »*.

Des propos qui rassurent quand on sait le grave accident de santé qu'a connu Mohamed Amouri il y a quelques années : non seulement il a recouvré ses pleines capacités, mais il a encore gagné en mordant.